

DOSSIER

Mieux agir contre
l'insuffisance cardiaque

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET
DES INFIRMIERS LIBÉRAUX EN OCCITANIE
WWW.URPSINFIRMIERS-OCCITANIE.FR



Le Syndicat Régional des
Professionnels de Santé
Libéraux d'Occitanie

URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

À LA UNE | L'URPS | DOSSIERS | PROJETS | FORUMS | LE JOURNAL | LEGISLATION | AGENDA | BOURNIE | CONTACT

QUESTIONS D'ACTUALITÉ
ÉPUISEMENT
PROFESSIONNEL DES
SOIGNANTS
LIRE LA SUITE >

Accueil » À la Une » À la Une

À la une

- **Questions d'actualité** 14.02.2018
ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DES SOIGNANTS
FORMATION ET SOIRÉE INTERPROFESSIONNELLE DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR
L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL
LIRE LA SUITE
- **Questions d'actualité** 12.02.2018
QUALITÉ DES SOINS ET SÉCURITÉ DES PATIENTS
L'ARS co-construit avec les professionnels de la région une Structure Régionale d'Appui (SRAS) à la
qualité des soins et à la sécurité des patients. Ses missions seront d'apporter à tous les professionnels de
la région quel que soit leur lieu et mode d'exercice un soutien méthodologique dans le domaine de la
qualité et de la gestion des risques et des formations et informations dans ces domaines.
LIRE LA SUITE

Agenda
Jeu 12 Juin 2018 - 09h -
10h
Journée Soins
Omnipraticiens de
Support

INFOS PRATIQUES
ACTUALITÉS
DOSSIERS
PROJETS
AGENDA
...



Une rentrée connectée

Opérationnels les IDEL, en cette rentrée 2018 ! Déploiement réussi d'INZEE.CARE, mise en service de LÉO, organisation des Journées Régionales des Infirmiers Libéraux d'Occitanie en décembre prochain, réunions au sein des Commissions qui vont bon train... Si l'actualité médiatique donne, j'en conviens, plus de raisons de pleurer que de sourire, la nôtre semble plus réjouissante.

Pour ma part, je me réjouis de voir que la dynamique impulsée par les élus fonctionne et que le travail fourni ces 12 derniers mois porte ses fruits. Un exemple : il y a 1 an presque jour pour jour, les élus votaient pour l'adoption, en région, de la solution d'adressage patient INZEE.CARE. Et aujourd'hui, l'outil fonctionne ! Les IDEL s'en emparent et les établissements leur emboîtent le pas. À Toulouse, Muret, Narbonne, Perpignan la dynamique est enclenchée. Je profite d'ailleurs de cet édito pour remercier celles et ceux qui auront convaincu les établissements du bien-fondé et de l'éthique de notre démarche. Grâce à eux et grâce aux utilisateurs chaque jour plus nombreux, nous recréons un lien ville-hôpital sain, basé sur la confiance et profitable à toutes les parties, patients en ligne de mire.

N'ayons pas peur des mots : les infirmiers libéraux ont su être modernes, avisés dans leur réflexion et collectifs

dans leur approche. Un travail d'équipe qu'une autre solution financée par l'URPS encourage, elle aussi, LÉO. Avec cette plateforme, c'est le parcours de soins coordonné autour du patient qui est au cœur du sujet. Pour encourager la démarche, nous finançons d'ailleurs entièrement l'application .

Ma priorité n'a pas changé d'un iota et reste fidèle à la mission que vous avez choisi de confier à vos élus : défendre vos intérêts et conserver le soin de ville dans le giron infirmier. Ces outils numériques y contribuent. Je ne pourrai donc que vous encourager à y souscrire dès à présent, si ce n'est pas déjà fait. Il appartient aux 15000 IDEL d'Occitanie de décider de leur avenir et de défendre ce qui leur tient à cœur. Les lauréats de notre nouvel appel à projets en sont la preuve vivante. Fière de leur engagement, notre Union est heureuse de contribuer à financer leurs initiatives. Découvrez-les dans ce numéro.

Infirmières, infirmiers, avant de vous donner rendez-vous à Toulouse et à La Grande Motte dans quelques semaines pour notre grande journée régionale consacrée à la nomenclature, je tenais à vous le redire une dernière fois : une URPS sans projet serait une coquille vide. Grâce à vous, elle est devenue en région la pierre angulaire d'un système de santé où chacun a sa place. Et ça, c'est une autre bonne nouvelle.

“
Il appartient
aux 15 000
IDEL
d'Occitanie
de décider
de leur
avenir et
de défendre
ce qui leur
tient à cœur

”

ACTUALITÉS

En bref #05
Infos clés

#06
In / Out
L'info à la loupe



ACTEUR DU QUOTIDIEN

#08
Témoignage
Infirmier sapeur-
pompiers,
un quotidien
à 1000 à l'heure



#12
Événement
Nouvelles Journées
régionales des infirmiers
libéraux en Occitanie.



#14
Dossier
Insuffisance cardiaque :
au cœur de l'action
infirmière

#19
Appels à projets
Découvrez les lauréats

#22
Technologies
LÉO, la clé d'un travail
en équipe performant ?



#27
E-santé
INZEE.CARE,
ils l'ont testé et
ils témoignent

AGENDA

#30
Les événements en Occitanie



285, rue Albert Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr

Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 83 50 76

Un magazine de l'URPS

Infirmiers Libéraux d'Occitanie.

Edition : Octobre 2018 - Numéro : 5

Directeur de publication : Jean-François Bouscarain.

Direction artistique et réalisation maquette : Héméra Studio

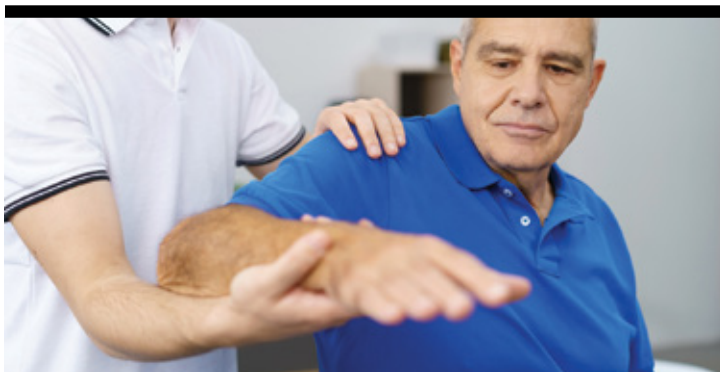
Imprimerie : Pure Impression.

Le Conseil international des infirmières annonce son Congrès 2019

C'est l'un des plus importants événements internationaux destinés aux infirmières et il portera cette année sur la santé « au-delà des soins ». Le Congrès du CII se tiendra du 27 juin au 1^{er} juillet prochain à Singapour. Les milliers de participants se pencheront sur les mille manières dont les infirmiers œuvrent en faveur de l'accès universel à la santé en prodiguant leurs soins mais aussi en agissant sur les déterminants sociaux de la santé. L'occasion pour des infirmiers de tous bords d'échanger sur le leadership d'une profession souvent malmenée. Inscriptions jusqu'au au 31 octobre. ///



© Viacheslav Iakobchuk



© contrastwerkstatt

Une vaste étude sur la santé des Français bientôt lancée

En 2019, près de 200 000 participants tirés au sort parmi les assurés (CPAM) âgés de 18 à 69 ans intégreront une longue étude (30 ans!) sur la santé des Français. Baptisée « projet Constances », c'est la plus vaste jamais lancée en France. Au programme : bilans médicaux tous les 5 ans et un questionnaire à remplir chaque année, qui permettront de renseigner l'évolution de leur état de santé. ///

Bravo !

Parmi les lauréats du concours international des Trophées de la e-santé 2018, une initiative d'Occitanie (31) a fait des émules. Il s'agit du projet Covirtua Cognition qui, grâce à la réalité virtuelle, fait tomber les murs du cabinet. Le patient est en effet plongé dans des situations de la vie quotidienne et accompagné virtuellement par son thérapeute qui peut simplifier ou complexifier son environnement. Intéressant pour les victimes d'AVC, de traumatisme crânien ou de maladie neurodégénérative ! ///



© Mid E-News



Pouce en haut ou pouce en l'air, coup de cœur ou cri de colère, l'information sans concession par l'URPS est à retrouver ici, dans notre rubrique IN/OUT



IPA : RECUL OU PROGRÈS ?

Progrès pour les uns, ineptie pour les autres, le statut d'Infirmier de Pratique Avancée (IPA) fait s'interroger la profession.

Pour l'Ordre National Infirmier (ONI), partisan de ce nouveau profil de personnel soignant, le décret publié le 19 juillet dernier au Journal Officiel symbolise "L'avenir de la profession" et "Une meilleure reconnaissance des compétences infirmières". « *Voilà de nouvelles perspectives et responsabilités* », s'enthousiasment des infirmières sur la toile, l'une se réjouissant de « *cette position cruciale au centre du parcours de soin* », l'autre « *d'une reconnaissance attendue d'un cursus de formation parfois long* » et qui, il est vrai, reconnaît aux IPA qui auront voulu « *aller plus loin* » que leur D.E s'inscrive dans une démarche à la fois clinique et scientifique. Pour d'autres, par contre, la perspective de valider un master – y compris par équivalence – est mal perçue. Ce changement est, de leur avis, inutile. « *Avec l'IPA, on réinvente l'eau chaude. La plupart des missions de l'IPA font déjà partie du quotidien des IDEL depuis longtemps* », dénonce par exemple la FNI. Certains craignent en effet que les IPA accélèrent un recul vers plus d'encadrement puisqu'ils interviendraient sur une patientèle désignée par le médecin et sous la tutelle de celui-ci. Les plus modérés, enfin, se posent en observateur et, s'ils ne condamnent pas l'IPA, se demandent si ce profil ne serait pas plus adapté aux professionnels exerçant en structure plutôt qu'aux libéraux. Les prochaines semaines* permettront peut-être d'y voir plus clair. ///



PAS DE VACCIN POUR ÇA...

Au cours des 6 premiers mois de 2018, plus de 41 000 adultes et enfants de la région européenne de l'OMS ont contracté la rougeole. Le nombre total de cas pour cette période dépasse de loin les totaux pour 12 mois signalés pour toute autre année de cette décennie...



© uwimages

Sept pays de la région européenne de l'OMS, dont la France (Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Italie, Serbie et Ukraine) ont constaté plus de 1 000 infections chez des enfants et des adultes cette année. Une honte, estime notre URPS qui s'impatiente : combien de temps encore le législateur va-t-il se passer du vaste réseau infirmier libéral pour améliorer les processus de vaccination ? ///



UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Un Observatoire de la qualité de vie au travail des professionnels de santé a été installé, cet été, par la ministre de la Santé.

«Prendre soin de ceux qui nous soignent». Tel est l'objectif que se donne le ministère en lançant cet observatoire qui, de façon pratique, comprendra douze membres, visera à centraliser et diffuser l'information sur le sujet (notamment par l'organisation d'un colloque annuel) et ne manquera pas de faire appel à "des experts de terrain" pour couvrir tous les secteurs: hôpital, libéral, médico-social... Des groupes de travail sont mis en place fin octobre et émettront des recommandations pratiques. ///



©Lulia Nemchinova



IL N'Y A PAS DE MAUVAISE RÉPONSE

L'URPS souhaite mieux vous connaître et se charge, en ce moment, de vous envoyer via votre messagerie électronique, des rapides sondages sur vos pratiques ou votre profil afin de dresser un état des lieux fidèle à la réalité de

notre exercice en région. Qui êtes-vous ? Où exercez-vous ? Quels sont vos besoins ? Comment triezy-vous vos DASRI ? Ça nous intéresse. Alors, svp, surveillez votre boîte aux lettres et dites-nous tout ! ///



©DR



IFSI : « UN PAS DE PLUS VERS L'UNIVERSITÉ »...

C'est avec ces termes que la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a confirmé cet été un véritable progrès pour nos futurs soignants : la sélection d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) se fera désormais sur dossier (exit les concours !) via Parcoursup. Dès 2019, les étudiants en soins infirmiers accéderont donc de plein droit aux services qui vont de pair avec le milieu universitaire : médecine préventive, bibliothèque, droit de vote... Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de l'universitarisation des formations en santé, vise à mettre sur un pied d'égalité l'ensemble des filières et à encourager la diversité des profils. Une décision décriée par une partie du corps enseignant, mais applaudie par la majorité. ///



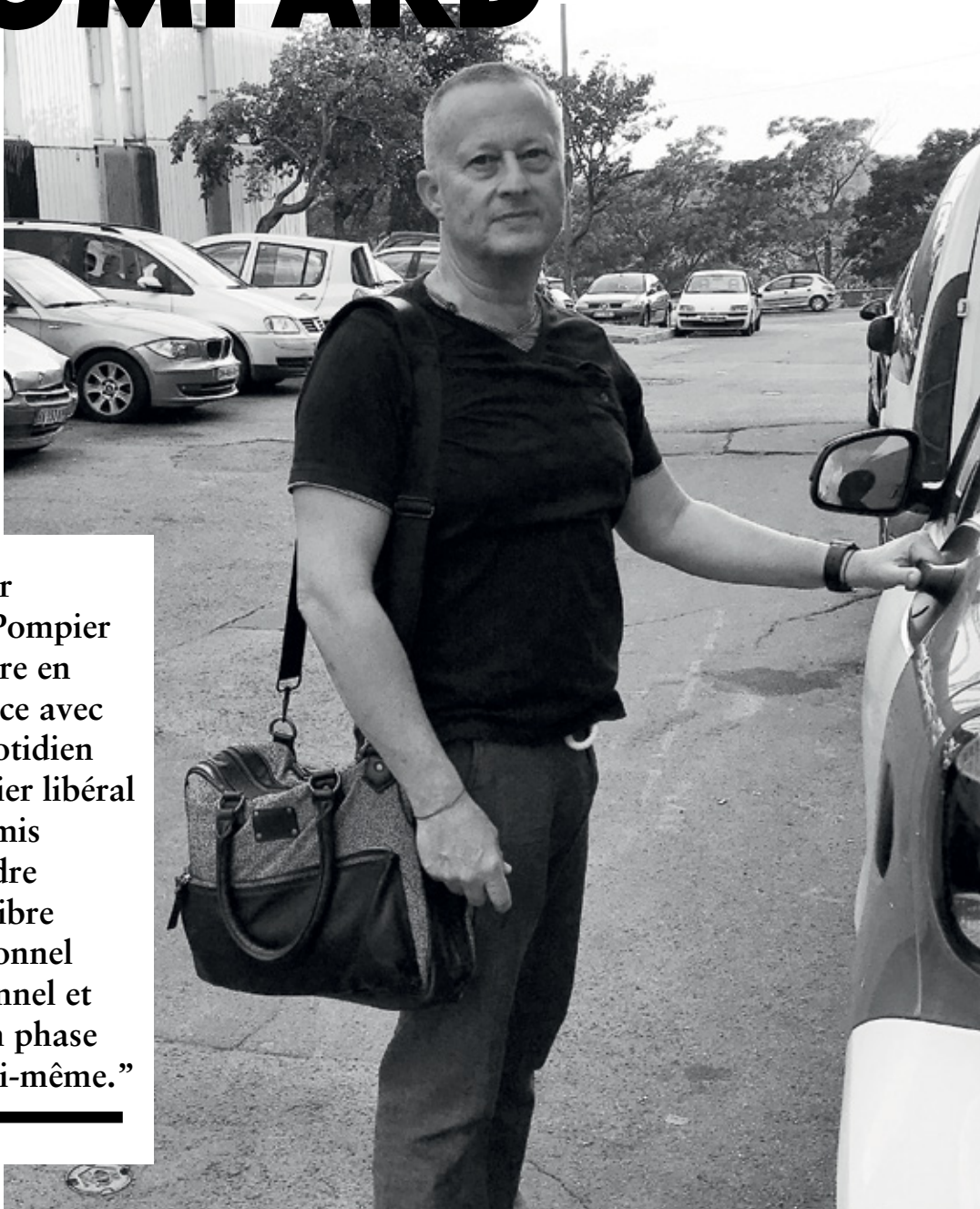
© strokete



TÉMOIGNAGE

JEAN-MICHEL BOMPARD

Infirmier Sapeur-Pompier
volontaire à Nîmes



“Devenir Sapeur-Pompier volontaire en alternance avec mon quotidien d’infirmier libéral m’a permis d’atteindre un équilibre professionnel et personnel et d’être en phase avec moi-même.”

© DR



© Zup nord Valdegour. DR

Voilà trente ans qu'il exerce à Nîmes en tant qu'infirmier libéral. Et dix ans, déjà, qu'il partage son temps entre son cabinet en ZUP Nord et les différents locaux des casernes de pompiers du Gard. Jean-Michel Bompart, 54 ans, fait partie des quelques-uns qui ont refusé de choisir entre raison et passion, soins de tous les jours et gestes d'urgence, tournées quotidiennes et interventions imprévues. Il est à la fois infirmier libéral, associé au sein de son propre cabinet et sapeur-pompier volontaire au sein du Service de Santé et de Secours Médical* du SDIS** du Gard. Impliqué à plus d'un titre au service de la profession, il est aus-

si vice-président de l'Ordre des infirmiers dans son département.

UNE QUESTION D'ENVIE

Interrogé sur ses motivations et sur les raisons de son hyperactivité professionnelle, sa réponse est déconcertante de simplicité : « *Quand j'ai envie, je fais* ». Mais pourquoi avoir attendu, alors, vingt ans pour rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers quand, de son propre aveu, la volonté était née en lui il y a plusieurs années ? « *Raisons familiales*, indique-t-il, précisant quand même : *J'avais deux petites filles à élever et un cabinet à développer, je ne pouvais pas m'impliquer qu'à moitié* ». Les choses sont aujourd'hui plus simples. Ses enfants ont

DES HOMMES ET FEMMES DE TERRAIN

Comme Jean-Michel, ils sont environ 80 infirmiers libéraux et hospitaliers dans le Gard à avoir rejoint, en tant que sapeur-pompier volontaire, les rangs du SDIS du Gard. Ils interviennent majoritairement en soutien sanitaire des sapeurs-pompiers, mais pas que ! Ils participent aussi aux visites médicales d'aptitudes des Sapeurs-Pompiers et jouent un rôle important dans le secours à la personne, soit en binôme avec un médecin soit seuls avec un véhicule léger Infirmier. On les retrouve ainsi l'été sur la station du Graudu-Roi et l'hiver au pied des pistes, comme à Prat-Peyrot en Lozère.

* SDIS - ** Service Départemental d'Incendie et de Secours



©DR

Amené à intervenir dans toutes les situations, Jean-Michel croule sous les anecdotes. « *Tellement, qu'il m'est impossible de toutes vous les citer. Il y a des histoires émouvantes, parfois cocasses, parfois révoltantes, souvent tragiques... Je me souviens avoir pris part à l'accouchement d'une jeune femme au sein de son véhicule. Cela m'avait beaucoup ému. Il y a aussi eu cette fois où une jeune fille de 16 ans renversée par un véhicule se trouvait entre la vie et la mort sans aucun papier d'identité sur elle. Impossible de savoir qui elle était ou de prévenir ses proches, son portable était bloqué ! Je reste marqué par le sentiment d'impuissance que j'ai alors ressenti en me disant que cette jeune fille allait peut-être mourir et que ses parents ignoraient tout du drame qui se jouait. Mon conseil est vraiment de ne jamais sortir sans avoir au moins une carte d'identité sur soi* ».

grandi, son cabinet fonctionne avec l'aide d'une associée et son agenda peut désormais se partager à parts égales entre ses deux métiers. Ou plutôt, ses deux modalités d'exercice. Vous le retrouverez donc en tournée une semaine sur deux et en intervention (ou de garde) l'autre moitié du temps. Quelle différence y a-t-il alors, à exercer ses compétences sous l'un ou l'autre uniforme ? En tournée dans le cadre de son activité libérale, Jean-Michel avouera apprécier le temps d'écoute, le contact régulier et prolongé avec la patientèle, la possibilité de réaliser des soins techniques, mais aussi l'aide psychologique qu'un professionnel de santé peut, comme lui, apporter sur le long terme à un public aux mille et uns profils. « *En intervention avec le SMUR, on est davantage dans l'urgence, le contact est donc plus bref, centré sur l'essentiel* », explique-t-il. « *C'est le même métier, mais exercé de manière très différente* », complètera-t-il plus tard.

UN NOUVEAU SOUFFLE

Si pour beaucoup de gens, infirmiers ou non, l'urgence est un facteur de stress, elle est pour Jean-Michel un moteur. La dynamique de la caserne l'a même, de ses propres mots, « *sauvé de l'ennui professionnel* ». « *J'exerçais depuis vingt ans, je faisais face à une certaine forme de routine,*

j'avais besoin de redonner un nouveau souffle à ma vie professionnelle. J'ai donc passé les examens nécessaires pour devenir infirmier sapeur-pompier volontaire et j'ai été recruté au grade de sous-lieutenant. Je suis aujourd'hui lieutenant et j'espère devenir un jour capitaine. Mais plus que le grade, ce sont les missions et les responsabilités que j'endosse qui me font vibrer. En tout cas, depuis 2009, période depuis laquelle je cumule mes deux modes d'exercice, je me considère comblé. J'ai trouvé, là, un équilibre idéal », raconte-t-il.

AGIR DANS L'URGENCE

Autre différence majeure, lorsque Jean-Michel est en intervention, la liberté qui lui est donnée d'intervenir sans dépendre, pour chaque acte, d'une prescription médicale. « *Là où, sous ma casquette d'infirmier libéral, je suis chargé d'appliquer les prescriptions d'un médecin et suis simplement autorisé à discuter du traitement sans être responsable de la décision finale, en tant qu'infirmier sapeur-pompier volontaire, je suis plus autonome* », explique-t-il. La raison de cette autonomie supplémentaire, qui s'applique tout de même à 19 situations d'urgence, se trouve dans la fin de cette phrase : l'urgence d'intervenir en cas de situation de détresse vitale. « *Chaque*



©DR

année, nous sommes soumis à un examen pour évaluer notre connaissance des protocoles, qui doit être sans faille. À condition de s'y plier scrupuleusement, nous pouvons réaliser de nombreux gestes médicaux qui vont de l'injection de drogues (à visée médicales) à des procédures plus lourdes comme la prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire ou d'une victime polytraumatisée»— Et en cas d'erreur médicale ? « Il ne peut pas y avoir d'erreur », répond Jean-Michel du tac au tac. « Ou alors, elle est dans le non respect du protocole », murmure-t-il.

L'HOMME DERRIÈRE L'UNIFORME

Au jeu du tac au tac, voici sa réponse à une autre de nos questions : blouse blanche contre uniforme

de sapeur-pompier, quelle tenue impose le plus le respect ? Réponse de Jean-Michel : « Ça dépend où ! ». Dans les quartiers dits sensibles où il a ses habitudes, c'est en infirmier libéral « de famille » qu'il préfère se rendre. « On me connaît, on sait que je viens soigner », explique-t-il, indiquant que de retour sur les lieux sous sa casquette de sapeur-pompier, l'uniforme devient parfois un frein. « Peut-être parce qu'on incarne alors l'État ? », questionne-t-il sans vraiment donner de réponse. « Sinon, en dehors de ça, on est globalement toujours bien accueillis. Pourtant, une chose ne change pas, je reste un professionnel de soins au service d'autrui, qu'importe ma casquette », sourit-il. ///



©DR

JOURNÉES RÉGIONALES : la nomenclature en question

Suite aux succès des précédentes éditions régionales, l'URPS organise les 4 et 6 décembre prochains son désormais traditionnel forum infirmier. Thématique de l'édition 2018 : comprendre et maîtriser la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP) en vigueur pour les infirmiers libéraux.

Les objectifs de cette journée sont multiples, comme le rappelle Jean-François Bouscarain, Président de l'URPS : « *Il s'agit de s'approprier les dispositions générales de la NGAP, de maîtriser la règle des cumuls d'actes, y compris ses dérogations et exceptions, de permettre à chacun d'être capable de choisir la majoration appropriée selon la situation de soins (MAU et MCI), mais aussi de prendre connaissance des évolutions récentes et futures de la NGAP* ». La journée permettra aussi à tout un chacun d'analyser ses pratiques en matière de cotations des soins infirmiers. Des IDEL formateurs et experts en NGAP animeront pour cela l'ensemble des sujets du programme sur la journée. Un temps sera aussi consacré pour répondre aux questions de l'assemblée. Nouveau ! Les ateliers sont organisés via une application disponible sur smartphone sur laquelle les participants se connectent afin de pouvoir interagir directement avec les formateurs. À l'issue de la journée les participants recevront le support de présentation des formateurs au format numérique. ///



©wellphoto

MOYENS D'ÉVALUATION

À l'issue de la journée, chaque participant recevra par mail un lien cliquable pour remplir un questionnaire portant sur les connaissances en matière de cotations et la satisfaction liée au programme pédagogique.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

7h45

Accueil des participants

8h30

Ouverture de journée

Allocution de

M. Jean-François Bouscarain,
Président de l'URPS Infirmiers d'Occitanie.

Intervention de

M. Claude Humbert,
Directeur Coordonnateur Régional
de la Gestion du Risque

9h

Séances plénières

Présentation des objectifs du
programme et de son déroulement.
Les dispositions générales de la NGAP

10h30

Pause

11h

La règle des cumuls d'actes,
ses dérogations et exceptions
Les majorations : MAU et MCI
Les évolutions de la NGAP

12h30

Pause déjeuner

de 14h à 17h30

Atelier d'analyse de pratiques en matière de cotation des soins courants et spécialisés

- Les points à clarifier :
actes ne figurant pas à la NGAP
- Les soins les plus courants :
injections, prélèvement, la vaccination antigrippale
- Les pansements lourds et complexes
- Les AIS et la formalité DSI

15h15

Pause

15h45

- Les perfusions
- La dialyse péritonéale
- Les actes du diabétique insulinotraité
- La surveillance hebdomadaire du patient
insuffisant cardiaque ou souffrant de BPCO

17h30

Clôture

par Mr Jean-François Bouscarain,
Président de l'URPS Infirmiers d'Occitanie.

INFOS PRATIQUES

À La Grande-Motte, le 4 décembre : Palais des Congrès - 192, avenue Jean Bène.


À Toulouse, le 6 décembre : Hôtel Palladia - 271, avenue de Grande-Bretagne

Programme complet et inscriptions : urpsinfirmiers-occitanie.fr



MIEUX AGIR contre l'insuffisance cardiaque

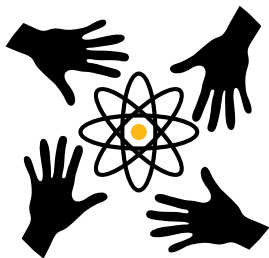
Par l'augmentation constante de sa prévalence, la gravité de son pronostic ainsi que ses implications économiques, l'insuffisance cardiaque (IC) représente un défi majeur de santé publique. Raison pour laquelle les URPS médecins et infirmiers, rejoints par le Conseil de l'Ordre des pharmaciens d'Occitanie, mènent ensemble cet automne, une grande opération de sensibilisation.



“L'insuffisance cardiaque est méconnue du grand public. Son nom ne suggère pas assez sa dangerosité, à la différence de l'infarctus qui bénéficie, lui, d'un fort impact. ”

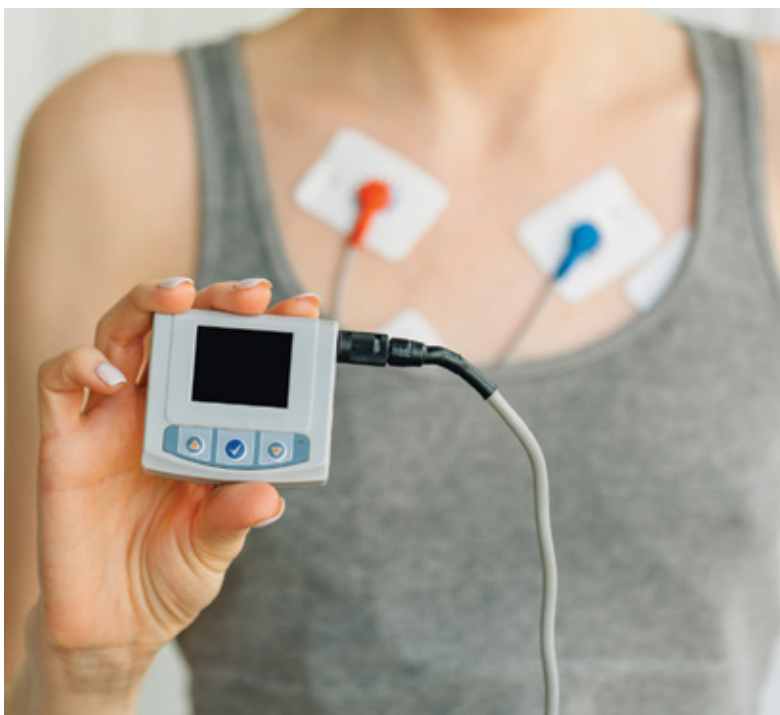
© DR-Fotolia

Première cause d'hospitalisation des patients âgés de plus de 65 ans, l'insuffisance cardiaque est un fléau qui coûte chaque année à la France pas moins d'1Md€ et provoque le décès d'un patient sur deux après cinq ans de diagnostic. « *Impressionnant, ce dernier chiffre l'est encore plus quand on réalise la part des insuffisants cardiaques qui s'ignorent* », témoigne le Dr. Élisabeth Pouchelon, cardiologue à Toulouse. Investie dans la campagne de sensibilisation menée dans le cadre de la Semaine nationale de l'insuffisance cardiaque, elle insiste sur l'intérêt de la prévention.



COORDONNER LES ACTIONS

Des ateliers-débats organisés en région par le laboratoire Novartis ont soulevé, dès 2016, la question de la prévention de l'insuffisance cardiaque. L'URPS a d'ailleurs participé à cette agora de la santé, comme en septembre 2016 à Narbonne, par l'intermédiaire de l'une de nos élues, Ghislaine Sicre. Pivots alors identifiés par les professionnels pour « agir mieux » : un dépistage appuyé par des professionnels de premier recours mieux formés ; une coordination interdisciplinaire plus efficace, et un renfort de l'ETP.



© beatleoff

Des traitements très efficaces permettent d'améliorer la qualité de vie et de retarder l'évolution de la maladie.

TROIS BONNES RAISONS POUR AGIR

« La première, c'est que l'insuffisance cardiaque concerne tout le monde et pas seulement nos aînés. L'état de santé dans lequel on se trouve à 60 ou 70 ans est le résultat des accidents de la vie mais surtout d'une hygiène de vie beaucoup plus longue. L'obésité, le diabète, l'hypertension de l'enfance jusqu'à l'âge adulte sont autant de facteurs de risques. C'est pourquoi il est essentiel de veiller, chacun, à notre hygiène de vie : alimentaire, sportive, etc. ». Seconde raison pour miser sur la prévention : une meilleure prise en charge de l'insuffisance cardiaque peut, aujourd'hui, permettre d'éviter des épisodes de décompensation car-

diacque ou des hospitalisations. « Nous disposons maintenant de traitements très efficaces qui permettent d'améliorer la qualité de vie et de retarder l'évolution de la maladie », rassure le Dr. Pouchelon, qui pointe ainsi du doigt la troisième bonne raison de prévenir si l'on ne peut rarement guérir : la qualité de vie, qui peut s'améliorer considérablement dès lors qu'on suit bien un traitement adéquat et ainsi mener une vie active et de bonne qualité.

LES INFIRMIERS LIBÉRAUX, PIVOTS DU DÉPISTAGE

Les infirmiers libéraux, par leur contact régulier avec les patients, ont un rôle essentiel à jouer. « En première ligne sur



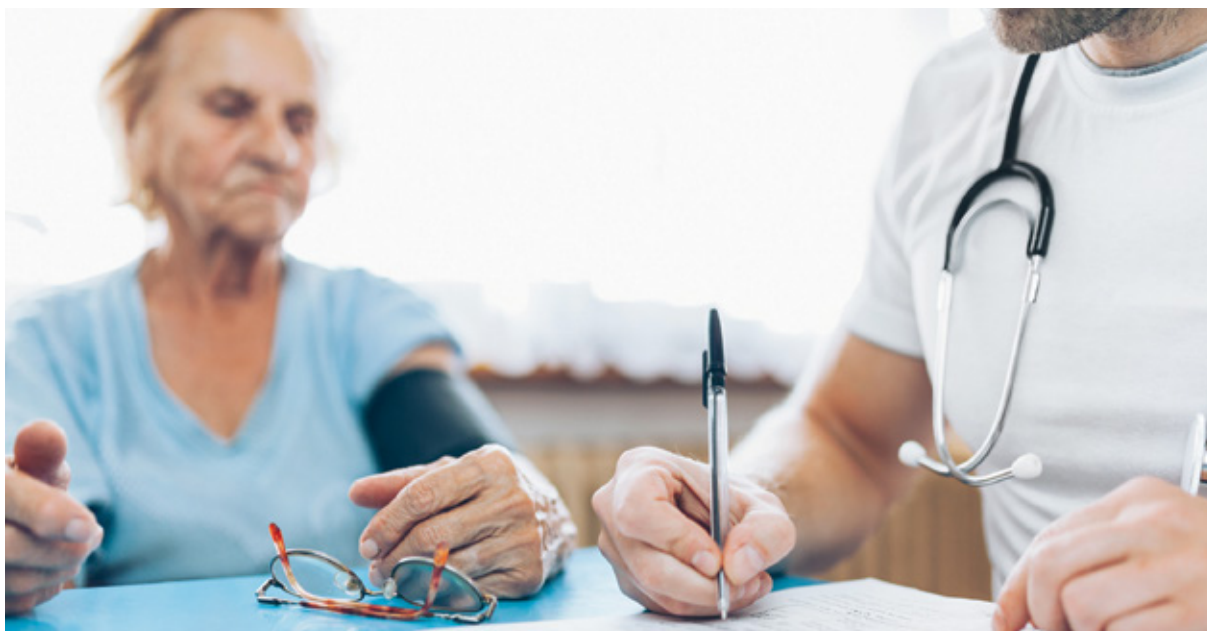
Docteur Pouchelon, Cardiologue à Toulouse

les soins de ville, nous sommes consultés plus fréquemment que les médecins et sommes formés pour reconnaître les premiers symptômes de l'insuffisance cardiaque », explique Jean-François Bouscarain, Président de l'URPS Infirmiers Libéraux d'Occitanie. Ainsi, essoufflement marqué dans les gestes du quotidien, prise de poids importante et soudaine (2 à 3 kilos à l'espace de 48 h) ou encore jambes et chevilles gonflées sont autant d'alertes qui doivent nous faire recommander à nos patients une consultation par un cardiologue. En cas de diagnostic avéré d'insuffisance cardiaque, nous avons là encore un rôle à jouer puisque l'observance du traitement et l'éducation thérapeutique font partie de nos prérogatives.

PRADO, UN PROTOCOLE À CONNAÎTRE

Les Prado (acronyme pour « Programmes de retour à domicile »), initiés en 2010 par l'Assurance Maladie, positionnent l'infirmier libéral comme l'un des acteurs clés de la prise en charge post-hospitalisation. Leur succès incontestable auprès des patients aura ainsi élargi les protocoles à la cardiologie en 2013 et aux personnes âgées en 2016. On comprend aisément l'importance des libéraux infirmiers dans la réussite de ces dispositifs et dans le suivi de l'insuffisance cardiaque. Attention toutefois, seuls les IDEL ayant validé un module de formation (e-learning dans le cadre du DPC) sont sollicités dans le cadre des Prado. Pensez à contacter nos services pour de plus amples informations. ...


© Thomas Lang



© and.one

... SE FORMER EN CONTINU

Mais même en dehors de ces protocoles, la formation demeure essentielle. Comme souligné par le Dr. Pouchelon, on vit désormais plus longtemps avec une insuffisance cardiaque. Cela impose donc aux professionnels de composer avec des symptômes et pathologies chroniques dans la durée. Quelle discipline professionnelle faut-il alors développer ? À quels nouveaux signes être attentifs ? Quelle place pour la télémédecine et les objets connectés dans nos quotidiens ? Si dans le PRS actuel, la priorité n'est pas vraiment donnée à l'insuffisance cardiaque, des actions concrètes comme la campagne de sensibilisation menée actuellement, rappellent en tout cas que l'URPS infirmiers est moteur de santé publique et sait « mettre du cœur à l'ouvrage ». ///

 “En première ligne sur les soins de ville, nous sommes consultés plus fréquemment que les médecins et sommes formés pour reconnaître les premiers symptômes de l'insuffisance cardiaque”

LE BON DIAGNOSTIC

La symptomatologie de l'insuffisance cardiaque est trompeuse car trop souvent assimilée à la fatigue, au stress, aux problèmes familiaux ou professionnels, ou encore au vieillissement.



APPEL À PROJETS : les lauréats 2018

Cette année encore, l'URPS a tenu à réaffirmer son engagement envers les infirmiers libéraux qui donnent au mot « initiative » une dimension nouvelle. Un appel à projets a ainsi été lancé autour de quatre thèmes clés de nos interventions.

Le comité de sélection s'est prononcé et l'Assemblée générale a validé. Suite à l'appel à projets lancé au printemps et aux sessions d'examen menées par les six élus membres de la Commission "Appel à Projets", cinq candidatures sur les quinze adressées à l'URPS auront finalement été retenues. Les lauréats, que nous vous présentons ici, bénéficieront donc d'un soutien fort de notre Union et d'une enveloppe globale de 25 514€ pour financer leurs projets. « Notre objectif est de les aider à concrétiser leurs idées, tout en mettant en lumière les initiatives infirmières en matière de santé publique », explique Jean-François Bouscarain, pour qui le financement de projets infirmiers n'est, en réalité, qu'un juste retour à la profession : « Le financement des URPS s'appuie sur la contribution des infirmiers libéraux, qui s'acquittent d'une somme légale définie par le législateur. La dotation que nous offrons est, pour moi, un juste retour



“La Commission URPS
“Appel à projets” qui a auditionné
les candidats est désormais en charge
de suivre et évaluer la mise en œuvre
effective des projets retenus.”



aux professionnels libéraux qui exercent aux quatre coins de notre grande région ».

THÉMATIQUES 2018

S'adressant à tout IDEL exerçant en région, mais aussi à tout porteur d'un projet collectif misant sur la collaboration pluri-professionnelle, l'appel à projets 2018 n'aura retenu que des dossiers positionnant l'infirmier libéral comme pivot d'une action qui devait obligatoirement s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : coordination interprofessionnelle des soins, prévention primaire, pathologies chroniques, systèmes d'information. ///



Consulter & accompagner

Localisation : Tarn

Lauréat : Catherine Guerrero
et Laurence Mathé



Ces deux infirmières libérales du bassin albigeois proposent des consultations infirmières en aval de l'annonce hospitalière d'un cancer aux patients.

« *L'enjeu, c'est que*

le patient ne se laisse pas abattre et développe, au contraire, une attitude positive face à sa pathologie. On veut qu'il devienne acteur de ses soins », explique le duo.

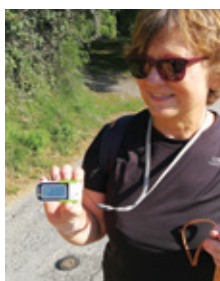
Objectif de l'intervention : centraliser des informations concrètes utiles au renfort du lien ville-hôpital et à la réalisation de soins de support au domicile du patient.

Dotation : 1 740 €

La marche à suivre !

Localisation : Ariège

Lauréates : Françoise Chague
et Christelle Repond



De la prévention informative à la prévention participative, il n'y a qu'un pas ! Ces deux libérales prônent auprès des patients âgés de plus de 60 ans -et à risque potentiel de fragilité- les vertus de la marche et d'un mode de vie actif pour être acteur de sa

santé et sortir de l'isolement social comme de la sédentarité. Une méthode non-médicamenteuse qui s'inscrit comme un enjeu de santé publique. Ici elle prend la forme d'ateliers d'échanges et de suivi sur la base du programme motivationnel D-marche°(cofinancement CARSAT) afin de créer une émulation entre tous les acteurs et favoriser une pratique quotidienne adaptée.

Dotation : 6 144 €

Autonomie numérique

Localisation : Hérault

Lauréate : Michelle Fassier



Le crédo de Michelle, dans le quartier précaire de la Mosson (Montpellier) : rendre plus autonomes ses patients souffrant d'Affections de Longue Durée (ALD) par l'accès et la simplification de l'outil numérique. Renforcer, aussi, la traçabilité des soins et déployer un modèle, qu'elle souhaite efficace. Obésité, diabète, HTA... L'objet est de suivre et accompagner les patients dans la prise en charge de leur(s) problème(s) afin de réduire les hospitalisations.

Dotation : 5 000 €



Leur part du gâteau

Localisation : Tarn

Lauréate : Delphine Balezo



À gauche, l'infirmière
Delphine Balezo.

À droite de la photo,
la diététicienne Céline Barou
au milieu les patients.

C'est un binôme qui est ici récompensé pour son projet d'ETP. Delphine propose en effet, en tandem avec une diététicienne, des ateliers diététiques à destination des patients diabétiques. Le tout, en coordination avec les acteurs de soins.

Objectif : améliorer l'équilibre glycémique, réaliser un "bon" dessert et, par une approche ludique, améliorer la connaissance des sucres. « *On ne doit pas perdre le plaisir de manger* », clame le duo, qui mise sur le lien social pour redonner confiance aux patients.

**Dotation : 600€ + aide à la mise en page
et à l'édition d'un fascicule informatif**

Le protocole gagnant

Localisation : Occitanie

Lauréat : Olivier Sillas, Président de l'association AIMADAF



AIMADAF est une association à but non lucratif qui lutte contre la perte d'autonomie de nos aînés par un dépistage précoce du syndrome de fragilité et un suivi durable à domicile. Les IDEL sont, ici, au cœur de l'action. L'URPS souhaite apporter un soutien matériel et logistique aux IDELS formés au protocole du dépistage de la fragilité de la personne âgée (PA) afin de leur en faciliter la réalisation et la mise en place. Un projet soumis à l'URPS par Olivier Sillas, infirmier libéral à Toulouse.

Mais un projet bénéfique pour tous : montée en charge de la présence infirmière et renfort de leurs compétences (délégation du diagnostic médical, des tests à visée diagnostique et prescriptions médicales) et collaborations, valorisation de la profession, optimisation de la continuité des soins et, bien sûr, soins de qualité pour les patients.

Dotation : 12 000€



LÉO

Se coordonner, c'est aussi soigner ! Cela devient simple avec LÉO

Depuis 25 ans, on ne parle que de coordination. Et pourtant, depuis 25 ans nous nous coordonnons. Certes de façon empirique, souvent par téléphone, aujourd'hui par textos, par dossier, par petits mots, sans traçabilité et dans l'attente de la disponibilité des uns et des autres. En résumé, la coordination est chronophage et en aucun cas sécurisée, alors que nous véhiculons les données de santé de nos patients.

Pourtant, se coordonner c'est créer du lien entre professionnels, c'est connaître la pratique des acteurs de la prise en charge et échanger pour organiser le parcours du patient, afin de garantir qualité et sécurité de son maintien à domicile. Ce constat nous amène à penser à la notion d'équipe de soins et donc à la modernisation de l'exercice libéral dont l'exercice individuel est révolu. Alors que la modernisation du système de santé fait encore parler d'elle et que le gouvernement s'interroge

POURQUOI « LÉO » ?

L'ambition de LÉO se cache derrière son nom, acronyme de Liens, Échanges et Organisation !

sur les solutions à encourager ou développer pour renforcer le premier recours ; alors aussi que les initiatives pluri-professionnelles se multiplient et donnent à nos exercices respectifs un nouveau visage, l'URPS Infirmiers Libéraux d'Occitanie a choisi de conserver une longueur d'avance en votant pour l'équipement gratuit (et sur trois ans) des professionnels infirmières et infirmiers avec l'application LÉO. Pourquoi ? Comment ? Pour quels bénéfices ? On vous explique.

ORGANISER LE PREMIER RECOURS

Les nouvelles avancées technologiques nous permettent aujourd'hui de concevoir une solution intuitive, instantanée, qui gomme les contraintes et les tracas du quotidien. Pensée et conçue par des professionnels pour des professionnels, l'application LÉO crée du lien, favorise les échanges, facilite l'organisation. C'est à la fois une modernisation organisationnelle, structurelle et tech- ...

... nologique qu'apporte LÉO à nos pratiques professionnelles. « Notre objectif est de garantir la continuité et la permanence des prises en charge, mais aussi la qualité et la sécurité des soins. Nous souhaitons aussi, autant que faire se peut, éviter les hospitalisations et les récidives en assurant une présence de chaque instant tout au long du parcours de soins du patient à domicile », explique William Livingston, fondateur de la startup « Community Care Technology » qui développe l'application LÉO. « Notre choix, c'est d'équiper les professionnels de santé regroupés en équipe de soins primaires (ESP) mais aussi de laisser l'opportunité à tous de se coordonner librement avec LÉO »,

« Avec LÉO, les infirmières et les infirmiers seront en première ligne de la prise en charge, une façon de faire reconnaître leurs qualités de coordinatrices. J'ai présenté le projet au directeur de la CNAM, qui s'est montré très enthousiaste »

précise-t-il. Évaluer, organiser, coordonner, prendre en charge, surveiller, dépister, prévenir et même éduquer... Voilà autant d'impératifs qui auront servi à définir le cahier des charges de LÉO qui, après plusieurs phases de test (voir interview) est désormais opérationnelle.

COMMENT ÇA MARCHE ?


Avant tout sécuriser les échanges. Toutes les données que vous partagez avec tout autre utilisateur sont cryptées, sécurisées, centralisées, horodatées et archivées : une traçabilité garantie qui vous protège ! Une coordination reconnue et valorisée ! Dans un univers « Léolocalisé » vous retrouverez tous vos patients, l'ensemble des équipes de soins ...

La version 2 est déjà en développement et apportera les améliorations demandées par les nouveaux utilisateurs. Pensez à nous faire part de vos impressions.





©Jackie Niam

 “L’application permettra par exemple de bénéficier d’un accès rapide aux derniers échanges relatifs à un patient et d’être notifié des nouvelles fiches de signalement, de nouveaux messages de coordination ou d’invitations à rejoindre une ESP ou une équipe de prise en charge.”

... et des partenaires de la prise en charge. Cet univers ne vous est pas étranger. Au contraire, LÉO, véritable assistant virtuel, accompagne les utilisateurs dans leur vraie vie professionnelle et répond aux besoins de nos patients dont les problèmes de santé au quotidien nécessitent d’être solutionnés collectivement. Concrètement, il s’agit d’une application mobile à destination des différents professionnels de soins (médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kinésithérapeutes, etc.) désireux de renforcer la qualité du parcours de soins de leur patientèle. L’application permettra par exemple de bénéficier d’un accès rapide aux derniers échanges relatifs à un patient et d’être notifié des nouvelles

fiches de signalement, de nouveaux messages de coordination ou d’invitations à rejoindre une ESP ou une équipe de prise en charge. « *Le tout agrémenté, bien sûr, d’une messagerie sécurisée* », indique William Livingston, rappelant que LÉO permettra donc de renseigner/ consulter des fiches patient très complètes (entourage, environnement, conditions de vie, prescriptions...), mais aussi de signaler aux autres professionnels l’état de santé du patient visité en tournée : bilans de la situation (indice de gravité, nature du signalement, constantes), observations (domaines, signes cliniques, étiologie, commentaires et/ou photos), actions, consignes accompagnées ou non d’une prescription virtuelle. ///

QUESTIONS À

WILLIAM LIVINGSTON,

INFIRMIER À MONTPELLIER

MEMBRE DE LA COMMISSION DE TRAVAIL LÉO

LÉO est au service des ESP : comment cette application crée-t-elle du lien ?

Par la force d'une communauté. Ainsi, un répertoire national des ESP et des communautés permet de se repérer et d'entrer en contact avec les autres professionnels. Et puis, par l'essence même du travail en équipe de soins pluri-professionnelle : une coordination respectueuse du rôle de chacun.

Comment en réglez-vous l'utilisation ?

Une charte doit être consultée puis validée avant de pouvoir utiliser l'application. Ensuite, concernant le projet de santé du patient établi par l'ESP, le professionnel doit s'engager formellement, par voie électronique, à y souscrire pleinement.

Y compris pour les patients ?

Bien sûr, leur autorisation est obligatoire. Le patient signe une décharge nous autorisant à utiliser librement LÉO et peut demander à tout moment à son médecin référent un accès aux informations qui le concernent.

Les informations échangées sont confidentielles. L'application est-elle sécurisée ?

Oui. Nous utilisons une application cryptée et une messagerie sécurisée. Raison pour laquelle, d'ailleurs, le lancement de LÉO en Occitanie a été un peu retardé. Nous voulions pouvoir garantir une confidentialité absolue des données.



LÉO est-il interopérable avec les autres logiciels professionnels ?

Oui. Y compris avec le DMP. Une solution web existe pour toutes les structures de soins et les professions qui exercent surtout en cabinet.

Vous allez lancer la version 1 de LÉO.

Y aura-t-il d'autres versions ?

Oui bien sûr ! Pour l'heure, LÉO s'attache à coordonner les prises en charge les plus communément rencontrées et donc les plus nombreuses. Les versions à venir traiteront des soins complexes avec perfusions, des soins palliatifs, de télémédecine, de RACC (sortie de chirurgie à J-0.) avec l'ambition finale que LÉO arrive à proposer à l'équipe de soins un projet d'éducation thérapeutique.

INZEE.CARE C'EST PARTI !



© DR



On vous en parlait dans le précédent numéro : après avoir été imaginé, conçu, adopté et testé, INZEE.CARE est 100 % opérationnel et poursuit à présent son déploiement à l'échelle de l'Occitanie. Alors que plusieurs établissements ont déjà adopté l'application, les premiers témoignages d'usagers ont été récoltés... Et le verdict est sans appel : ça fonctionne !

« **A**vec mes deux associées, nous avons reçu, en juin dernier, un premier SMS via l'application et émanant de la Clinique des Minimes. Cela concernait la prise en charge post-opératoire d'un patient atteint de troubles cognitifs sévères et fortement dépendant pour les actes du quotidien (toilette et suivi du traitement). Aujourd'hui, nous suivons toujours ce patient de manière hebdomadaire dans le cadre de son traitement. Il est aussi pris en charge par un SSIAD avec qui nous avons partagé la mission. Nous sommes vraiment contentes d'avoir utilisé l'application, car ce patient, que nous n'aurions peut-être jamais pris en charge sans cette sollicitation, nous continuons de l'accompagner dans la durée», témoigne Séverine Darnault, infirmière libérale au sein du Cabinet infirmier du Lauragais, citant un autre point positif à ses yeux : « Avec INZEE.CARE, la recommandation patient est gratuite et le concept provient de mes pairs, contrairement à d'autres outils que nous utilisons déjà, mais qui imposent un abonnement payant et envoient des sollicitations hors-zone... Là, il a suffi d'un simple SMS pour confirmer notre



© auremar

« La recommandation patient est gratuite et provient de mes pairs. »

disponibilité et entrer en contact avec l'infirmière coordinatrice aux Minimes. Encore un point positif d'ailleurs, puisqu'on peut ainsi discuter du dossier patient avec un homologue ».

INTUITIF ET RAPIDE

Même son de cloche du côté de Gabriel Charpentier et Marc Alexandre, infirmiers libéraux associés, à Toulouse. Eux aussi apprécient la simplicité et la rapidité d'INZEE.CARE. « Aussi intuitif qu'une autre appli sur le marché,



... *mais gratuite et sérieuse*», juge Gabriel Charpentier, qui a encouragé son associé à solliciter l'application. « Opérationnel », résume brièvement Marc Alexandre, qui a accepté en août sa première «mission INZEE.CARE», elle aussi en provenance de la clinique des Minimes, où Anne-Rose Mieville, cadre de santé, vient d'être formée à l'utilisation d'INZEE.CARE. « *Avec mes collègues cadres de santé, nous avons reçu une formation par Skype fin juillet. Depuis, nous sommes plusieurs à l'utiliser, notamment pour des prises en charge de nursing ou des pansements* », explique-t-elle, reconnaissant un « *gain de temps considérable* », y compris pour certains patients qui auront téléchargé eux-mêmes l'application. Le directeur de l'établissement, Pierre-Yves de Kérimel, n'utilise pas en personne l'application, mais y a souscrit volontiers pour ses cadres. « *Nous sommes tous soucieux du bon déroulement du retour à domicile de nos patients et de la bonne marche du service. Cette appli permet à la fois d'économiser un temps précieux autrefois consacré à éplucher les pages jaunes à la recherche d'un professionnel de soins disponible, et elle garantit aussi de trouver quelqu'un rapidement et dans la*


zone ciblée. C'est très efficace ! Bravo à la représentation des infirmières, décidément dans l'air du temps ».

DES LIENS RENFORCÉS

Au rang des établissements utilisateurs de la solution INZEE.CARE, on retrouve aussi le Centre de Soins de suite et de Réadaptation (SSR) Les 4 fontaines, à Narbonne, qui dresse un bilan positif de l'expérience. Du côté de Muret (31), Cathy Garcia, Directrice des soins et « super-coordinatrice » INZEE.CARE au sein de la Clinique d'Occitanie, apprécie également les fonctionnalités apportées par l'application et son éthique*. Elle considère d'ailleurs que ce type d'outil est « *très utile* » dans son quotidien professionnel. « *Nous sommes opérationnels depuis début septembre et venons de définir les rôles de chacun sur la plateforme. Chaque utilisateur a aussi été formé. Je trouve cette solution très utile pour les patients qui ne disposent pas d'un infirmier libéral pour leurs soins. Cela crée du lien avec les patients et aussi avec les professionnels* », expliquera-t-elle à notre Union. ///



En savoir plus sur
<https://inzee.care>

 “Gain de temps, meilleure transmission d'informations, garantie d'être mis en relation avec un professionnel compétent rapidement... Les avantages sont multiples.”



FIGEAC
6 NOVEMBRE

CAHORS
8 NOVEMBRE

TOULOUSE
3> DÉCEMBRE

MAIS AUSSI :

ALBI

AUCH

CASTRES

FOIX

MONTAUBAN

RODEZ

SAINT GAUDENS

SAINT GIRONS

TARBES



©Daisy Daisy

MULTI-DATES OCCITANIE

Soirées spéciales

« Maladie Thromboembolique veineuse & cancer »

L'URPS infirmier et le réseau ONCO-Occitanie se sont associés avec les URPS médecin, Pharmacien, des médecins Vasculaire et des Oncologues de la région afin de proposer une formation sur le thème Thrombose et cancer. Pour rappel, la « MTEV » compte parmi les complications majeures du cancer et survient chez 5 % à 20 % des patients cancéreux. La transversalité de cette maladie imposant une prise en charge pluri-professionnelle, un représentant de chaque corps professionnel s'adressera ainsi à la foule dans un message commun. Au centre du questionnement : **la coordination.**

Objectif des soirées MTEV et Cancer

- Connaître la physiopathologie et l'épidémiologie des thromboses au cours du cancer
- Maîtriser les recommandations dans la prévention, le traitement, la surveillance et les risques iatrogéniques de la maladie thromboembolique veineuse chez le patient cancéreux
- Connaître le rôle de chaque profession dans la prise en charge coordonnée du patient cancéreux sous traitement anticoagulant
- Homogénéiser les messages délivrés au patient et les conduites à tenir

*Informations pratiques / Possibilité d'y assister gratuitement mais aussi de valider votre DPC de l'année. La même information sera délivrée en même temps aux médecins généralistes et vasculaires, IDEL, pharmaciens, oncologues. Inscription obligatoire. Tél. 05 31 15 65 00
Plus d'informations à venir sur notre site internet - rubrique AGENDA.*



**8-9 NOVEMBRE
TOULOUSE**
**XX^e Rencontres
vieillessement
Rencontres
Pluridisciplinaires**

Nées de la fusion du Cours Intensif de Médecine Gériatrique/ Maladie d'Alzheimer et du Congrès Recherche et Pratique Clinique en Ehpad, ces journées comprendront une série de conférences, suivies chaque fois d'ateliers afin d'approfondir en petits groupes des connaissances et poser les questions nécessaires.

*Hôtel Dieu Saint-Jacques
2 rue Viguerie
31000 Toulouse*

Inscriptions :

f.soula@celsius-net.com

4 publics sont concernés :

*Médecins, Pharmaciens,
Soignants, Kinésithérapeutes*

**15-16 NOVEMBRE
TOULOUSE**
Formation
« S'installer en libéral »

Deux jours pour donner vie à votre projet / se former pour rester performant

Installation, assurances, exercice, équipements, gestion... Des experts en activité répondent à toutes vos questions.

Infos / je-minstalle-en-liberal.fr

**17 NOVEMBRE (14h)
ALBI**
**Journée régionale
du diabète**

Organisée par l'Association des Diabétiques de Midi-Pyrénées, cette journée s'adresse aux patients diabétiques et à leurs proches, mais également aux professionnels de santé concernés par l'accompagnement, l'éducation thérapeutique et l'expérience vécue par les patients.

Marquant la journée mondiale du diabète dans notre région, l'édition 2018 propose un thème large : "Diabète et entourage : vivre avec une personne diabétique".

*À partir de 14h à la Salle
du Pratgraussals d'Albi*

*Le programme /
federationdesdiabetiques.org*

**18 NOVEMBRE (10h-17h)
MONTPELLIER**
Courses Les Bacchantes

Une course pas trop sérieuse pour une cause très sérieuse ! Au profit de la lutte contre les maladies masculines et le cancer de la prostate, les Bacchantes sont deux courses pédestres (deux boucles de 4 km) au cœur du centre historique de Montpellier.

*Esplanade Charles-de-Gaulle,
34000 Montpellier*

*Programme et inscriptions
lesbacchantes.org*

**LES 4 ET 6 DÉCEMBRE
TOULOUSE
& LA GRANDE MOTTE**
**Forum régional des
infirmiers libéraux
d'Occitanie**

Rendez-vous régulier de tous les infirmières et infirmiers libéraux d'Occitanie, ce forum organisé par notre URPS revient pour une nouvelle édition consacrée, cette année, à la nomenclature infirmière.

Détails : voir page 12.

*À La Grande Motte,
le 4 décembre :
Palais des Congrès
192, avenue Jean Bène.*

*À Toulouse,
le 6 décembre :
Hôtel Palladia
271, av. de Grande-Bretagne
Programme et inscriptions /
urpsinfirmiers-occitanie.fr*

**6-7 FÉVRIER 2019
PARIS**
Colloque TIC Santé

Thème de cette nouvelle édition : "Le numérique en santé : quelle valeur ajoutée ?". Un événement sur deux jours à suivre en direct de la Fondation Biermans Lapôtre, à Paris.

*Cité Internationale
Universitaire
9A Boulevard Jourdan
75014 Paris
Infos / colloqueticsante.fr*

4 DEC
2018
LA GRANDE MOTTE

6 DEC
2018
TOULOUSE



5^e FORUM RÉGIONAL DES INFIRMIERS LIBÉRAUX D'OCCITANIE

LE PRIX de nos ACTES



UN FORUM
INTERACTIF
& PARTICIPATIF

Maîtriser la nomenclature